



(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 26287 25 00011

Date de Dépôt : 26/05/2025

Adresse des travaux :
2210 Départementale 105
Cadastré : A24
Nature des Travaux : pose de panneaux solaires

Commune de Roynac

Service Instructeur : Communauté d'Agglomération
MONTELMAR AGGLOMERATION
Affaire suivie par : Amandine CASTELO
Mail : amandine.castelo@montelmar-agglo.fr
Tel : 04 75 53 10 52

DESTINATAIRE : Monsieur Robert BELCASTRO
Représentée par :

2210 Départementale 105

26450 ROYNAC

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Je soussigné, Monsieur le Maire de la Roynac

ATTESTE, par la présente, que l'avis de dépôt a été affiché en Mairie le 26/05/2025,

ATTESTE, par la présente, que la déclaration préalable n° DP 26287 25 00011 a été déposée le 26/05/2025
par :

Monsieur Robert BELCASTRO 2210 Départementale 105

26450 ROYNAC.

CERTIFIE qu'aucune opposition n'a été effectuée à l'encontre de la déclaration préalable précitée conformément à l'article R 424-1 du code de l'Urbanisme.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du code de l'Urbanisme.

Conformément à l'article R 424-15 du code de l'Urbanisme, mention de la déclaration préalable tacite doit être affichée sur le terrain, de manière visible de l'extérieure par les soins du bénéficiaire, dès la date à laquelle la décision de non-opposition est acquise, et ce pendant toute la durée du chantier.
Cet affichage contient les mentions obligatoires prévues par l'article sus visé et notamment celles prévues par l'article R 600-1 du même code.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Roynac
Le 07 juillet 2025
Le Maire,
Valérie ARNAVON